

No. 23.—ETAT des amendes et confiscations, etc.—*Suite.*

Ports.	Montant payé au crédit du receveur-général pendant l'année, jusqu'au 30 juin 1879.	Parts et dépenses des préposés aux saisies et des dénonciateurs payées par chèques du département.	—
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....			5,850 74
SAISIES DES DOUANES—Fin.			
<i>Province de l'Île du Prince-Édouard.</i>			
Charlottetown.....	240 09	300 00	
Summerside.....		66 84	
Total.....	240 09	366 84	
Ajoutez—montants ultérieurs reçus en rapport avec les "Fraudes Stuart".....	1,193 16		
Total.....	26,298 07	16,895 68	
Total, saisies des douanes.....			26,298 07
Total, amendes, confiscations et saisies.....			32,148 81